

Vues de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre sur les indicateurs de positionnement des métropoles

Normand Lauzon

MISE EN CONTEXTE

Le thème du colloque est « Les indicateurs de positionnement (benchmarking) des métropoles : besoins et potentialités en contexte montréalais ».

Ce colloque se situe dans le cadre de la mise en place d'un observatoire métropolitain qui vise la production et la diffusion d'une information pertinente à la prise de décision afin de favoriser le développement de la métropole. Entre autres, l'observatoire devrait fournir :

- les statistiques essentielles et les analyses pour mieux apprécier la situation et les besoins de la région;
- un suivi de l'évolution de la situation comparativement à d'autres régions métropolitaines;
- des analyses de type diagnostique sur les enjeux urbains et métropolitains;
- une diffusion des résultats de travaux portant sur la métropole ou ses composantes.

La Régie régionale de Montréal-Centre est invitée à présenter ses besoins eu égard aux indicateurs de positionnement et plus spécifiquement eu égard à la mise en place de l'observatoire.

UN MOT SUR LA RÉGIE RÉGIONALE

La Régie régionale a principalement pour objet de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer, dans la région, les programmes de santé et de services sociaux élaborés par le ministre.

Elle a aussi pour objet :

- d'assurer la participation et le respect des droits des usagers;
- d'élaborer les priorités de santé et de bien-être;
- d'établir les plans d'organisation de services et évaluer l'efficacité des services;
- d'allouer les budgets aux établissements et accorder les subventions aux organismes communautaires et aux ressources privées agréées;
- d'assurer la coordination des activités médicales particulières;
- de mettre en place les mesures visant la protection de la santé publique et la protection sociale des individus, des familles et des groupes;
- d'assurer une gestion économique et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition.

UN PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

Dans la région de Montréal-Centre, il s'investit annuellement 3 milliards de dollars en services de santé et de services sociaux auxquels il faut ajouter 500 millions de dollars en honoraires médicaux.

La région de Montréal-Centre regroupe 150 établissements de santé et de services sociaux, 400 cliniques et cabinets, 4 500 médecins et 400 organismes communautaires.

La population de l'île de Montréal se chiffre à 1 800 000 et la population métropolitaine bénéficiant régulièrement des ressources de la région de Montréal-Centre se chiffre à 2 900 000.

Certains traits propres à Montréal-Centre sont à retenir : son caractère de métropole, le vieillissement rapide de sa population, la mosaïque linguistique et culturelle, le fort pourcentage de familles monoparentales et de personnes seules, la pauvreté qui côtoie la richesse et la scolarisation.

LES BESOINS DE LA RÉGIE RÉGIONALE

De portée générale

Les cycles de planification triennale permettent de questionner et de transformer ou ajuster en profondeur l'organisation des services de santé et des services sociaux.

Le développement d'indicateurs de positionnement intermétropoles peut devenir un outil essentiel pour questionner l'aménagement global des ressources.

Par exemple, l'application d'une étude sur les indicateurs sociosanitaires (MSSS, MES, 1998) qui vient d'être produite pour l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, le Québec et le Royaume-Uni serait un apport essentiel au positionnement des métropoles si elle était appliquée à l'échelle des métropoles. Les thèmes suivants y sont abordés : population et état de santé (caractéristiques démographiques, indicateurs de mortalité, mortalité évitable et années potentielles de vie perdues, santé perçue); ressources humaines et matérielles; utilisation des services de santé et dépenses de santé.

Ajoutons ici que les préoccupations de la Régie régionale incluent aussi, au chapitre des ressources, les organismes communautaires.

Des études de moyen ensemble

Plusieurs dossiers pourraient bénéficier d'études de positionnement avec d'autres métropoles. Comment les autres métropoles ont-elles aménagé leurs ressources pour les jeunes, les personnes âgées, la santé mentale, les organismes communautaires, etc. ?

Il s'agit de dossiers qui pourraient permettre d'analyser comment les métropoles répondent aux besoins de certaines clientèles cibles. Quelle importance elles donnent aux ressources communautaires, ambulatoires et institutionnelles. Par thématique, nous aurions des portraits comparatifs qui permettraient de positionner la métropole montréalaise.

Les études spécifiques

Plusieurs dossiers courants à la Régie régionale requièrent des indicateurs comparatifs avec d'autres régions tels que le nombre de lits personnes âgées, le

nombre de places d'hospitalisation en santé mentale, le nombre de lits en réadaptation fonctionnelle intensive, etc.

Habituellement, ce type de travaux est exécuté par la permanence. Y aurait-il intérêt à utiliser les services de l'observatoire ?

CONCLUSION

Comme on le voit, ce ne sont ni les besoins ni l'intérêt qui manquent pour des travaux de développement d'indicateurs de positionnement métropolitain.

Si la pertinence est au rendez-vous, il reste à créer le contexte pour rendre les travaux utiles à la prise de décision. Il s'agit ici d'introduire ces travaux dans un véritable processus décisionnel et de les inscrire dans le bon échéancier.